

INTERNATIONAL CIVIL
AVIATION ORGANIZATION
WESTERN AND CENTRAL AFRICAN OFFICE



ORGANIZACIÓN DE AVIACIÓN
CIVIL INTERNACIONAL
OFICINA AFRICA OCCIDENTAL Y CENTRAL

ORGANISATION DE L'AVIATION
CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ГРАЖДАНСКОЙ АВИАЦИИ
БЮРО ЗАПАДНОЙ И ЦЕНТРАЛЬНОЙ АФРИКИ

15, BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE
BOÎTE POSTALE 2356
DAKAR, SÉNÉGAL

T 17/6.11(C) - 0209

le 22 mars 2007

Objet : Deuxième réunion du Sous-groupe Communications, Navigation et Surveillance du Groupe APIRG (CNS/SG/2) (Dakar, 22-25 mai 2007)

Suite à donner : Bien vouloir répondre au paragraphe 6 ci-dessous avant le 20 avril 2007

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Sous-groupe Communications, navigation et surveillance (CNS/SG) du Groupe AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG) tiendra sa deuxième réunion à Dakar du 22 au 25 mai 2007, et d'inviter, par la présente, votre Administration à y participer.

L'ordre du jour provisoire, les notes explicatives (WP/1), le programme de travail et la composition du Sous-groupe Communications et le bulletin d'information (IP/1) de la réunion sont ci-joints en Appendices A, B et C respectivement. La réunion se déroulera en Anglais et en Français, et la documentation sera disponible dans les deux langues.

Les administrations ayant l'intention de présenter des notes de travail devront les faire parvenir au Secrétariat avant le 20 avril 2007, autant que possible en anglais et en français. Les notes de travail qui seront reçues après cette date seront distribuées dans la langue d'origine uniquement.

La réunion CNS/SG/2 examinera entre autres :

- l'état de mise en œuvre des besoins du Plan de Navigation Aérienne de la Région AFI pour les télécommunications aéronautiques et les performances des infrastructures connexes ;
- les voies et moyens de remédier aux carences qu'elle identifiera, et procédera à la mise à jour de la liste de ces carences en vue de leur suivi par les États et Organisations concernés ;
- les stratégies régionales de mise en œuvre des systèmes de communications, de navigation et de surveillance en se fondant sur les besoins opérationnels et les technologies disponibles ; et élaborera en conséquence des lignes directrices à l'intention des États et des fournisseurs de services de navigation aérienne afin qu'ils en tiennent compte lors de la planification et de la mise en œuvre des composantes de leurs systèmes de navigation aérienne.

.../...

Vous vous souviendrez que le Groupe régional de planification et de mise en œuvre (APIRG), la Commission de Navigation Aérienne et le Conseil de l'OACI ont mis l'accent sur l'importance du rôle que jouent les membres des groupes de travail à travers leur participation à toutes les réunions et leur contribution sous forme de notes de travail.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre participation à la réunion CNS/SG/2 le plus tôt possible, et en tout état de cause avant le 20 avril 2007. Vous voudrez bien, dans l'affirmative, me communiquer par courrier électronique de préférence, les nom(s) et fonction(s) de votre (vos) représentant(s).

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional



Amadou Ousmane Guitteye

P.J. :

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

DEUXIÈME RÉUNION DU SOUS-GROUPE COMMUNICATIONS, NAVIGATION ET
SURVEILLANCE (CNS/SG) DU GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE
MISE (APIRG)

(Dakar, 22 – 25 mai 2007)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- Point 1 de l'ordre du jour :** Élection du Président et du Vice-Président du Sous-groupe
- Point 2 de l'ordre du jour:** Mandat, programme de travail et composition du Sous-groupe Communications, navigation et surveillance tels que définis par APIRG/15
- Point 3 de l'ordre du jour:** Suivi des conclusions et décisions d'APIRG et de CNS/SG/1
- Point 4 de l'ordre du jour:** Systèmes de communications
- Point 4.1 de l'ordre du jour :** Service fixe aéronautique (SFA)
- Examen de la mise en œuvre et des performances du réseau du service fixe des télécommunications aéronautiques (RSFTA) dans la Région AFI, identification des carences et mesures correctives pour leur élimination.
 - Utilisation de l'Internet public pour les besoins de l'aviation.
 - Examen de la mise en œuvre et des performance du réseau des communications directes entre contrôleurs (ATS/DS) dans la Région AFI, identification des carences et mesures correctives pour leur élimination.
 - Questions relatives à la planification et à la mise en œuvre de l'ATN.
- Point 4.2 de l'ordre du jour:** Service mobile aéronautique (SMA)
- Examen de la mise en œuvre et performance du Aéronautiques Mobile Service performance dans la Région AFI, identification des carences et mesures correctives pour leur élimination.
 - Questions relatives à l'extension de la couverture radio VHF dans la Région AFI
- Point 5 de l'ordre du jour:** Service de radionavigation aéronautique (SRNA)
- Examen de la mise en œuvre et performance du Aéronautiques radio navigation service performance dans la Région AFI, identification des carences et mesures correctives pour leur élimination.

Point 6 de l'ordre du jour: Surveillance aérienne

- Examen de la mise en œuvre du plan de surveillance aérienne dans la Région AFI.
- Questions relatives à la planification et à la mise en œuvre de l'ADS-B.

Point 7 de l'ordre du jour : Stratégies de mise en œuvre des systèmes de communications, de navigation et de surveillance

Point 8 de l'ordre du jour : Examen de la position de l'OACI et préparatifs pour la CMR-2007 de l'UIT

Point 9 de l'ordre du jour: Futur programme de travail et composition du Sous-groupe CNS

Point 10 de l'ordre du jour: Questions diverses

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

DEUXIÈME RÉUNION DU SOUS-GROUPE COMMUNICATIONS, NAVIGATION ET
SURVEILLANCE (CNS/SG) DU GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE
MISE (APIRG)

(Dakar, 22 – 25 mai 2007)

Notes explicatives de l'ordre du jour provisoire

Point 1 de l'ordre du jour : Élection du Président et du Vice-Président du Sous-groupe

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion élira son président et son vice-président.

Point 2 de l'ordre du jour: Mandat, programme de travail et composition du Sous-groupe Communications, navigation et surveillance (CNS) tels que définis par APIRG/15

Sous ce point de l'ordre du jour, le Sous-groupe CNS examinera son mandat et son programme de travail tels qu'ils ont été définis par APIRG/15, et formulera des suggestions pour la réunion APIRG/16, s'il y a lieu.

Point 3 de l'ordre du jour: Suivi des conclusions et décisions d'APIRG et de CNS/SG/1

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion analysera la mise en œuvre des conclusions et décisions d'APIRG/15 et CNS/SG/1 et en fera le rapport à APIRG/16.

Point 4 de l'ordre du jour: Communications

Point 4.1 de l'ordre du jour: Service fixe aéronautique (SFA)

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état de mise en œuvre et les performances des réseaux RSFTA et ATS/DS dans la Région AFI, et proposera des mesures correctives pour l'élimination des carences dans ces domaines. La réunion examinera aussi les progrès réalisés dans l'interconnexion des réseaux VSAT existants. En outre, la réunion examinera la politique de l'OACI concernant l'utilisation de l'Internet public pour les besoins de l'aviation.

La réunion discutera aussi des questions liées à l'introduction des applications ATN.

Point 4.2 de l'ordre du jour: Service mobile aéronautique (SMA)

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état de mise en œuvre et les performances du service mobile aéronautique dans la Région AFI, et proposera des mesures correctives pour l'élimination des carences dans ce domaine. La réunion fera aussi le point des projets d'extension de la couverture radio VHF dans la Région AFI.

Point 5 de l'ordre du jour: Service de radionavigation aéronautique (SRNA)

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état de mise en œuvre et les performances du service de radionavigation aéronautique dans la Région AFI, et proposera des mesures correctives pour l'élimination des carences dans ce domaine.

La réunion discutera aussi des questions liées à l'introduction des opérations GNSS.

Point 6 de l'ordre du jour: Surveillance

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état de mise en œuvre de l'actuel plan de surveillance aéronautique (cf. Doc 7474, AFI FASID, tableaux 4A et 4B).

La réunion discutera aussi des questions relatives la mise en œuvre de la surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B) dans la Région AFI.

Point 7 de l'ordre du jour : Stratégies de mise en œuvre des systèmes de communications, de navigation et de surveillance

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera les stratégies régionales de mise en œuvre des systèmes de communications, de navigation et de surveillance, en fonction des besoins opérationnels et des technologies disponibles ; et élaborera en conséquence des lignes directrices à l'intention des États et des fournisseurs de services de navigation aérienne afin qu'ils en tiennent compte lors de la planification et de la mise en œuvre des composantes de leurs systèmes de navigation aérienne .

Point 8 de l'ordre du jour: Examen de la position de l'OACI et préparatifs pour la CMR-2007 de l'UIT

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera le projet de position de l'OACI sur les questions intéressant l'aviation qui seront discutées à la prochaine CMR de l'UIT prévue en 2007. La réunion discutera aussi des actions en cours en vue d'obtenir le soutien effectif des États à la position de l'OACI.

Point 9 de l'ordre du jour: Futur programme de travail et composition du Sous-groupe CNS

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion procédera à la mise à jour du programme de travail et de la composition du Sous-groupe CNS.

Point 10 de l'ordre du jour: Questions diverses

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera s'il y a lieu toute autre question pertinente non inscrite dans les points ci-dessus de l'ordre du jour.

**MANDAT, FUTUR PROGRAMME DE TRAVAIL ET COMPOSITION
DU SOUS-GROUPE CNS**

1. Mandat

- a) Assurer l'élaboration continue et cohérente du Plan de navigation aérienne de la Région AFI dans les domaines des communications, de la navigation et de la surveillance (CNS) aéronautiques, y compris l'élaboration des éléments CNS du Plan AFI de mise en œuvre du CNS/ATM, en tenant compte des nouveaux développements, et en harmonie avec le Plan mondial de navigation aérienne pour les systèmes CNS/ATM et les plans des régions adjacentes ;
- b) Identifier, examiner et assurer le suivi des carences qui empêchent ou affectent la fourniture de services télécommunications aéronautiques efficaces et recommander des mesures correctives appropriées ;
- c) Préparer, selon les besoins, des analyses coûts/avantages des options de mise en œuvre des éléments C, N et S des systèmes CNS/ATM; et
- d) Etudier, selon les besoins, les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre des systèmes C, N, et S dans la Région AFI.

2. Programme de travail

Point	Description de la tâche	Priorité	Date cible
1.	Analyser, examiner et assurer le suivi de la mise en œuvre et du fonctionnement du service fixe aéronautique (RSFTA, ATS/DS), du service mobile aéronautique (SMA) et du service de radio navigation aéronautique (ARNS). Identifier les carences affectant les télécommunications aéronautiques et proposer des mesures correctives en vue de leur élimination.	A	Action continue
2.	Assurer le suivi de l'intégration/interopérabilité des réseaux VSAT dans la Région AFI.	A	Action continue
3.	Assurer le suivi de la mise en œuvre de la couverture VHF dans la Région AFI, conformément à la Recommandation 9/12 de la RAN AFI/7.	A	APIRG/16
4.	Analyser et examiner le rapport de l'Equipe de travail sur la planification de la transition du RSFTA vers l'ATN.	A	APIRG/16
5.	Assurer le suivi de l'augmentation de la vitesse de transmission et de la mise en œuvre des protocoles de contrôle des communications orientés bits pour les circuits principaux du RSFTA.	A	APIRG/16
6.	Assurer la coordination et le suivi de la position de l'OACI aux Conférences mondiales des radiocommunications de l'UIT (CMR-UIT).	A	Action continue
7.	Poursuivre le développement progressif du Plan de mise en œuvre du CNS/ATM (AFI/7 Conclusion 13/1), en coordination avec le Sous-groupe ATM.	A	Action continue
8.	Établir des cas d'affaire détaillés sur les options de mise en œuvre du CNS/ATM concurrentes pour les zones d'acheminement, en coordination avec le Sous-groupe ATM.	B	Action continue

Point	Description de la tâche	Priorité	Date cible
9.	Coordonner les plans établis par les Etats, les organisations internationales, les compagnies aériennes et l'industrie pour la mise en oeuvre du plan régional des systèmes CNS/ATM.	B	Action continue
10.	Mettre à jour de façon régulière le Chapitre 2 et les tableaux de la partie II du Plan mondial (Doc 9750).	B	Action continue
11.	Examiner et donner son avis sur l'étude menée par MIDANPIRG sur l'initiative de l'Egypte relative à un système basé sur un satellite à missions multiples spécialisé dans les services CNS/ATM.	B	APIRG/16
12.	Se tenir au courant de la recherche développement, des expérimentations et des démonstrations entreprises dans la Région AFI, ainsi que des données communiquées par d'autres régions.	B	Action continue
13.	Étudier plus à fond le concept OACI des installations et services multinationaux de navigation aérienne AFI dont il est question dans le rapport AFI/7 (point 14 de l'ordre du jour, Conclusion 10/6 c) de la réunion).	C	Action continue
14.	Tenir à jour une base de données sur la planification et la mise en oeuvre des éléments C, N et S du CNS/ATM dans la Région AFI.	B	Action continue
15.	Poursuivre l'élaboration et la mise en oeuvre du Plan de surveillance aéronautique AFI.	A	APIRG/16

Priorités:

- A: Tâche hautement prioritaire pour laquelle le rythme des travaux devrait être accéléré.
- B: Tâche moyennement prioritaire pour laquelle les travaux devraient être entrepris dès que faire se peut, mais sans porter préjudice aux tâches de priorité "A".
- C: Tâche de moindre priorité, pour laquelle les travaux devraient être entrepris en fonction du temps et des ressources disponibles, mais sans porter préjudice aux tâches "A" et "B".

Composition

Algérie, Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, R.D du Congo, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Malawi, Maroc, Maurice, Niger, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, ACAC, ASECNA, IATA et IFALPA.

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Bureau Afrique occidentale et centrale

GROUPE REGIONAL DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG)

DEUXIÈME RÉUNION DU SOUS-GROUPE COMMUNICATIONS, NAVIGATION ET
SURVEILLANCE
(CNS/SG/2)

(Dakar, 22 – 25 mai 2007)

BULLETIN D'INFORMATION

1. **Site de la réunion**

La réunion se tiendra dans la salle de conférences du Bureau régional de l'OACI sis au Plateau, centre de Dakar, 15, Boulevard de la République, Tel.: +221 839 9393; FAX.: +221 823 6926; courriel: icaodkr@icao.sn.

2. **Langues de travail**

Les travaux se dérouleront en anglais et en français, et l'interprétation simultanée sera assurée.

3. **Séance d'ouverture**

La séance inaugurale de la réunion aura lieu à 0930 heures le mardi 22 mai 2007 au Bureau de l'OACI où se tiendront également toutes les autres séances.

4. **Inscription**

L'inscription des participants se fera au lieu de la réunion le mardi 22 mai 2007 de 0800 à 0900 heures..

5. **Bureau et Secrétariat**

Le Secrétaire de la réunion est M. P. Zo'o-Minto'o, Expert Régional CNS, OACI Dakar. Il sera assisté de Mme M.A. Obeng, Expert régional CNS, OACI Nairobi.

6. **Température et Habillement**

La température moyenne à Dakar en mai est de 25° C à 35° C. Des habits légers sont généralement conseillés pendant cette période.

7. **Passeports et visas**

Les visas d'entrée pour les visiteurs temporaires au Sénégal peuvent être obtenus auprès d'une Ambassade ou d'un Consulat du Sénégal dans le pays d'origine ou auprès de l'Ambassade de France là où le Sénégal ne dispose pas de représentation diplomatique. Les visas ne sont pas exigés aux ressortissants des pays membres de la CEDEAO. 

Des dispositions spéciales peuvent être prises pour que des visas soient délivrés à l'arrivée aux participants qui n'ont pas pu en obtenir dans leur pays. Il convient pour cela de notifier le Bureau OACI au moins 15 jours à l'avance en lui communiquant le nom, la date de naissance et les numéros, date d'émission et d'expiration du passeport.

8. **Services bancaires**

Des banques, situées non loin du bureau régional, sont ouvertes de 0800 heures à 15h45 du lundi au vendredi inclusivement.

9. **Hôtels**

Une liste d'hôtels suggérés est jointe au présent bulletin.

HOTEL LIST / LISTE DES HOTELS

Rate/Prix (FCFA)

Name/Nom	Address/Adresse / ☎	Fax / E-Mail	Single	Double
* Al Afifa	46 Rue Jules FERRY B.P. 3474 ☎ 889.90.90	823 88 39 gmbafifa@sentoo.sn PD : 3 300	33 900	37 200
Al Baraka	35, Rue El Hadj A. K. Bourgi, B.P. 578 ☎ 822 55 32	821 75 41	24.100	29.700
Atlantic/Ocean	Yoff Route de l'Aéroport (à 1 km) ☎ 820 00 77 820 00 47	Climatisé +TV☎ Climatisé ☎	28.000 25.000 17.000 17.000 15.000	32.000 27.000 21.000 19.000 17.000
Faidherbe	Avenue Faidherbe x Raffinell B.P. 3197 Dakar ☎ 889 17 50 -	889 17 49 Climatisé+TV☎ faidherbe@sentoo.sn PD: 11.700	33.200	39.600
Farid	51, Rue VINCENS B.P. 1514 ☎ 821 61 27	821 08 94 PD : 2 500	25.100	28.200
* Ganale	38, Rue Amadou A. NDOYE ☎ 821 55 70	822 34 30 ganale@sentoo .sn	26.000	32.000
* Independance	Place de l'Indépendance X Av.Pompidou ☎ 823 10 19 823 10 50	821 11 17 hotelhi@sentoo.sn	29.600	34.200
Lagon 2	Route de la Corniche-Est ☎ 889 25 25 - 82360 31	823.77.27 lagon1@sentoo.sn	51.000	57.200
Le Méridien Président**	Pointe des Almadies - BP8181 Dakar Yoff ☎ (221)869.69.49 - 869.69.29	(221)869.69.99 resa.meridien@sentoo.sn PD compris	79.000	90.000
* Miramar	25-27, Rue Félix FAURE ☎ 823 20 97 (near/près UNESCO)	823 35 05 PD compris	24 000	30.000
Nina	Rue du Dr. Theze X Rue A.a. Ndoye ☎ 889 01 20	821 41 81 PD : 3 000	22.600	28.000
Novotel**	Avenue Abdoulaye FADIGA B.P. 2073 ☎ 849.61.61	823 89 29 novotel@sentoo.sn Vue/ville Vue/mer	50.000 54 000	50.000 54.000
Oceanic	Rue de Thann (Marché Kermel) ☎ 822 20 44 - 822 17 18	821 52 28	21.600	25.800
* Plateau	62, Rue Jules FERRY B.P. 2906 ☎ 823 44 20 823 15 26 823 47 80	822 50 24	20.000	23.000

Name/Nom	Address/Adresse / ☎	Fax / E-Mail	Single	Double
Saint Louis Sun	68, Rue Félix FAURE ☎ 822 25 70	822 46 51	23.500	29.500
Savanna****	Pointe Bernard Petite Corniche BP 6096 Dakar ☎ 849 42 42	849 42 43/ 823 85 86 hotel@savanna.sn	57.200	61.100
Sohkamon	Boulevard Roosevelt x Nelson Mandela Dakar ☎ 899 71 00	823 59 89 Vue sur Patio hotelsokhamon@sentoo.sn Vue sur Mer	48.000 63.000	53.000 68.000
Teranga**	Place de l'Indépendance (Rue Carnot x Colbert) B.P. 3380 ☎ 889 22 00 - 823 10 44 - 823 55 02	823 50 01/ Vue/ville Vue/mer teranga@ns.arc.sn	69.000 84.000	69.000 84.000

* Special rates for ICAO. (Delegates should specify that they are attending an ICAO meeting).
Tarifs spéciaux pour l'OACI. (Les délégués doivent préciser qu'ils participent à une réunion OACI).

** Reservation may be requested by fax or e.mail and may indicate ICAO rates
 Les réservations doivent être faites par fax ou par e.mai en indiquant le tarif OACI

EDITION 22/03/2007